

<http://ec-la-cormegeaie-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1393>



Remboursement classe de mer

CM1

- ARCHIVES - 2019-2020 -



Date de mise en ligne : dimanche 31 mai 2020

Copyright © Ecole élémentaire La Cormegeaie - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Comme nous l'avions convenu, la coopérative procédera au remboursement des frais que vous avez engagés pour la classe de mer de votre enfant.

Je vous propose une permanence dans la BCD de l'école de 10 h à midi samedi 6 juin.

Une enveloppe contenant la somme versée vous sera remise. Il vous appartiendra de la vérifier et de signer un reçu pour attester de ce remboursement.

Je reste à disposition.

Bien cordialement,

B.BOUGUEREAU